

bataillon; il n'existe encore que sur le papier.

L'effectif budgétaire permanent est fixé en Allemagne sur la base de 1 010 de la population recensée. Cet effectif va atteindre, lorsque le projet sera approuvé dans toute son étendue, le chiffre formidable de 600,000 hommes.

L'accroissement continu des effectifs germaniques est caractéristique. En 1893, l'Allemagne armait 70,000 hommes de plus qu'en 1892; en 1897, une nouvelle modification renforcée de 80,000 hommes les troupes de première ligne. Le projet qui a été soumis au Reichstag augmente l'infanterie de 11,600 hommes, la cavalerie de 1,500, l'artillerie de 9,000.

En outre le matériel de cette dernière est en voie de réfection complète. Il y a là un plan de réorganisation inquiétant, puisqu'il aura pour effet d'ajouter aux contingents actuels 600 officiers, 22,100 sous-officiers et soldats, 7,200 chevaux.

Le montant des dépenses se chiffre par un nombre respectable de millions. La *Militär Zeitung* de Berlin les évalue ainsi :

Dépenses permanentes :	
Pour la Prusse.....	20,620,000 marks
— la Saxe.....	4,070,000 —
— la Wurtemberg.....	2,400,000 —
— la Bavière.....	2,018,000 —
Total.....	37,388,000 marks

Toutefois, pour 1890, on ne dépensera que 6,991,000 marks; le reste sera réparti sur les années 1890 à 1903.

Dépenses une fois faites :	
Pour la Prusse.....	89,251,000 marks
— la Saxe.....	20,426,000 —
— la Wurtemberg.....	2,069,000 —
— la Bavière.....	13,999,000 —
Total.....	135,745,000 marks

Toutefois, il ne sera employé, en 1890, qu'une somme de 43,805,000 marks. Le reste sera réparti sur les années ultérieures.

Ces crédits seront votés à une forte majorité par le Reichstag, dans lequel les tractions de l'opposition n'ont jamais marqué à l'empereur Guillaume II une hostilité très prononcée. La puissance militaire de l'Allemagne va devenir ainsi formidable. Nous serons bien de nous tenir en garde de ce côté et de ne pas être hypnotisés uniquement par la question anglaise. Nous ne pourrions jamais atteindre la puissance maritime de l'Angleterre, tandis que nous pouvons avoir une armée de terre équivalente à celle de l'Allemagne, autant par la qualité que par le nombre. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre.

L'Allemagne poursuit également sans relâche la création d'une flotte qui commence à prendre forme et avec laquelle on devra compter dans quelques années. Le nouvel armement de la marine allemande pour 1899 qui vient de paraître à la librairie Mittler et fils, à Berlin, est arrêté à la date du 30 novembre 1898. Il donne la composition détaillée de la flotte, qui comprend : onze cuirassés de ligne, huit cuirassés garde-côtes, huit grands croiseurs cuirassés, vingt-quatre petits croiseurs, deux canonnières, trente vaisseaux divers.

Tous ces navires sont de construction récente; ils ont, par suite, bénéficié des derniers perfectionnements de l'art naval; c'est ainsi qu'ils sont armés d'une artillerie à tir rapide très moderne et par conséquent très perfectionnée.

La situation de l'Allemagne, déjà prépondérante sur le continent, tend donc à devenir de plus en plus formidable et inquiétante.

Menaçés par l'Angleterre dans notre puissance coloniale, nous aurons de la peine à éviter une guerre à brève échéance; et malheureusement nous ne sommes pas de taille à accepter la lutte de ce côté.

Si nous étions menacés par l'Allemagne dans notre puissance continentale, il faudrait que nous puissions répondre victorieusement à l'attaque. Nous le pouvons aujourd'hui. Demain nous ne le pourrions plus, si nous ne prenons pas d'urgence les mesures que comporte la situation. Jacques BRESNAN.

LES MARCHÉS & ADJUDICATIONS DE L'ÉTAT

Paris, 29 décembre. — Le ministre des finances communique la note suivante :

« Des demandes sont actuellement adressées au ministre des finances par des chambres de commerce ou divers personnes intéressées en vue d'obtenir communication des rapports des sous-commissions instituées au sein de la commission extra-parlementaire des marchés et adjudications de l'Etat.

« Ces rapports, ainsi que les procès-verbaux des séances de la commission, sont actuellement à l'impression; mais il s'agit d'un travail très important dont l'exécution demanderait assez longs délais et il n'est pas possible de fixer dès à présent la date à laquelle il pourra être remis.

« Les demandes, des mesures ont été prises pour abréger autant que possible ces délais et dès que les documents seront livrés les intéressés seront immédiatement informés des conditions dans lesquelles les documents dont il s'agit pourront être mis à leur disposition. »

FEUILLETON DU 31 DÉCEMBRE 1898. — N° 5

FEU ROBERT-BEY

PAR ARMAND LAPORTE

Les regards de Paul s'élevaient instinctivement vers l'avenue.

Jamais s'élevait-il au son ton et tout ému, tu te trouvais, petit sourcil, car les voilà... et avec eux le magistrat de Paris et un autre personnage que le valet pas encore vu.

Cet autre personnage était l'avoué Petit, portant sous son bras son inséparable serviette.

Derrière eux et tout méditatif venait le notaire Bresson.

Constance se leva d'un seul mouvement, et, pâle, muette, l'œil effaré, elle contempla un instant tous ces personnages qui, à n'en pas douter, venaient au château.

Elle était arrivée à grille et pénétrait dans la grande cour.

Alors Constance, faisant un violent effort sur elle-même, s'adressa à son fils et lui dit :

— Paul, descends au salon pour y recevoir ces hôtes ; je te suis dans quelques instants avec Charlotte.

— Et comme Paul, un peu surpris, semblait l'interroger du regard, elle ajouta :

— Va, mon fils !

Paul se rendit au rez-de-chaussée.

À ce moment, entrèrent dans le salon, précédés d'un domestique, tous nos personnages.

Paul s'inclina devant eux et attendit que quelqu'un prit la parole.

ALIÉNÉS ET ALCOOLISME

On parle un jour de l'alcoolisme puis on n'y pense plus. Mais le terrible fléau n'en poursuit pas moins ses ravages occultes et silencieux, et de temps à autre, quelque rapport statistique vient nous surprendre et nous faire mesurer le mal accompli. D'après les chiffres officiels, le département de la Seine comptait, en 1857, 7,865 aliénés; en 1896, il en a 21,700. En trente ans, le nombre des aliénés de Paris et de sa banlieue a triplé.

À quel fait-il attribuer cette progression effrayante? Plusieurs causes sans doute y ont contribué; mais, en général, les médecins sont d'accord pour dire que la principale et la plus féconde est celle des habitudes d'alcoolisme qui sont répandues et la mauvaise qualité des eaux-de-vie industrielles entrées si largement depuis trente ans dans la consommation publique. L'année dernière, à Ville-Evrard, sur cent entrées il y en a vingt-deux d'alcooliques, c'est-à-dire près de 25 0/0.

Il ne faut pas s'imaginer que cette augmentation du nombre des déments soit propre à la région de Paris. Il en est d'autres, en Picardie, en Normandie, en Bretagne, dans le centre de la France et jusque dans le Midi qui semblaient rester indemnes jusqu'ici, où l'on constate le même phénomène. Presque tous les départements se plaignent de l'insuffisance de leurs asiles. Si l'on songe, d'autre part, que les alcooliques forment le plus gros bataillon de l'armée du vice, de la misère et du crime, on ne peut s'empêcher de penser que nous sommes en présence d'un véritable danger national et l'on ne comprend guère l'insouciance du Parlement et des pouvoirs publics ou plutôt leur complaisance envers les débauchés du poison dont nous sommes menacés de mourir.

L'alcoolisme, voilà l'ennemi. C'est le fléau destructeur par excellence. C'est lui qui fait disparaître le caractère qui ne guérit pas s'en défendant. Il est le besoin d'une guerre pour les abattre; il faut de laisser faire la bouteille d'eau-de-vie frelatée dont s'imbibe régulièrement au cabaret ou à la maison, le malheureux que tyrannise une habitude quotidienne. L'alcool n'a pas seulement raison des forces physiques; il tue la force morale, il désorganise la conscience, il brise l'énergie de la volonté; il enlève à l'homme sa dignité d'homme; l'ivrogne ne sait plus ce qu'il fait; ses actes et ses idées sont également incohérents; il se ravale au-dessous de la bête, qui, jamais, du moins, ne perd la faculté de se conduire.

Suivez les conséquences du mal dans la famille et dans la société. Au lieu d'être un soutien, l'alcoolique devient une charge publique soit comme voleur, comme criminel ou dément, soit comme une menace perpétuelle pour le repos des autres. Que devient le foyer d'un alcoolique? Y peut-on songer sans frémir? Ainsi les recueils valdes marquent à l'armée, les bras robustes au travail national, les contribuables au fisc, les citoyens bien équilibrés à la patrie.

Encore faut-il remarquer qu'une fois un peu généralisés, les effets de l'alcoolisme se multiplient suivant une progression mathématique. L'alcoolique fait souche de rejetons dégénérés qui s'enivrent plus facilement et qui donnent une génération plus abâtardie et plus débile, jusqu'à ce que tarisse la vitalité de la race elle-même. Nous sommes encore au haut de la pente. Pour peu que nous la descendions, nous serons incapables de la remonter.

Autour de nous, dit le Temps, tous les autres peuples luttent énergiquement pour se préserver du fléau. Leur climat ou garde les Italiens; la Suisse, à force d'énergie et par la loi sur le monopole de l'alcool, a réussi à enrayer et même à faire beaucoup reculer le mal. La Belgique lutte avec avantage. La Norvège, qui était plus malade que nous, est parvenue à se guérir. L'Angleterre a diminué sa consommation d'alcool de moitié en dégraissant complètement le sucre et le thé. En France, pendant ce temps, on a vu toutes les grandes puissances du jour conspirer en sens contraire. Le sucre, le thé et le café restent grevés d'impôts pour plaire à quelques grosses industries.

L'Etat favorise la consommation de l'alcool pour en retirer plus d'argent et les députés favorisent les marchands de vins, qui les soutiennent à leur tour. Il s'agit de savoir si toutes ces petites ou grandes coalitions de syndicats particuliers et d'intérêts secondaires prévalent définitivement contre l'intérêt de la santé publique et l'avantage du pays tout entier. Nous ne pensons pas qu'une plus tragique question se pose à cette heure devant la conscience de ceux qui ont la charge et la mission de conseiller et de diriger notre trop jeune démocratie.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Londres, 29 décembre. — La presse anglaise, comme obéissant à un mot d'ordre, commence à soulever la question de Terre-Neuve et à remettre sur le tapis la question de savoir si les difficultés existant entre la France et l'Angleterre.

Le Standard, organe conservateur ministériel, dit que le règlement équitable de la question de Terre-Neuve ne serait pas difficile si la France voulait faire preuve de bon vouloir. Mais ce serait, nous dit-il, se laisser par un ennemi et ne faire le jeu du roi Milan, cette bête noire de Saint-Petersbourg.

Il est certain qu'entre l'ambassade allemande de la rue de Lille et des contingents du quartier des délégués de vous et des promesses en son honneur.

Monsieur le président de la Chambre de commerce de Roubaix a reçu la lettre suivante de M. le ministre du commerce :

Paris, le 27 décembre 1898.

Monsieur le président de la Chambre de commerce, Roubaix.

Monsieur le président,

Les agents diplomatiques et consulaires de France signent fréquemment dans leurs rapports que de graves abus ont lieu dans l'industrie de la métallurgie de la Métropole, ce qui nuit à nos intérêts et à ceux de nos voisins, alors même qu'ils pourraient adresser à des maisons françaises offrant, tout au moins des garanties égales, leur attention a été tout spécialement attirée sur la place de Shanghai où il existerait, en assure-t-on, un grand nombre d'ingénieurs et de commissionnaires français présentant toutes les garanties de capacité et d'honorabilité.

Je ne méconnais pas, Monsieur le Président, que des conditions multiples et des circonstances particulières peuvent obliger les maisons françaises dont il s'agit à choisir leurs représentants parmi les négociants d'autres nationalités établis sur place; mais, j'estime cependant, avec M. le ministre des affaires étrangères, qu'il convient de délimiter nos concessions sur le principe que fait subir à nos commerçants cette tendance à négliger le concours de nos compatriotes livrés à l'étranger et qui paraissent tout naturellement qualifiés pour leur servir d'intermédiaires.

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de faire connaître aux maisons intéressées de votre circonscription les observations de nos Consuls et de leur faire espérer que leur patriotisme leur suggérera le moyen de concilier leurs intérêts particuliers avec les intérêts généraux du commerce français.

Je prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Une réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, 30 décembre, à huit heures du soir.

Les fourneaux économiques. — La Mairie nous communique la note suivante :

Les fourneaux économiques ne fonctionneront pas le lundi 2 janvier.

La Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing. — M. Guy, ingénieur, attaché à l'Administration centrale de Paris, est chargé de remplir par intérim les fonctions de chef d'exploitation de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Les affaires de Chine. — Le Globe dit avoir raison d'espérer, à propos des réclamations de la France au sujet de l'extension des concessions à Shanghai, que l'ambassadeur anglais à Peking ait été chargé d'assurer au Tsong-tsi-Yamen la protection absolue effective de la Grande-Bretagne pour le cas où la France cherchait à s'emparer de territoires à main armée.

LA MORT DE M. VALLEAU

Curieuses constatations

On télégraphie de Quimper, à la date du 28 décembre :

« Une foule considérable a eu l'occasion de défilé depuis dimanche devant le corps de Mgr Valléau exposé dans la salle capitulaire de l'église. Mardi soir, devant avoir lieu la prise en bière lorsqu'un incident aussi inattendu qu'imprévu s'est produit.

« Les personnes présentes se sont aperçues qu'aucun des signes caractéristiques de la mort ne se manifestaient chez le défunt, qu'il n'y avait ni raideur cadavérique ni commencement de décomposition. Elles ont jugé indispensable de faire appeler le docteur Puyven.

« Celui-ci n'a pu que faire les mêmes constatations que les assistants et il a déclaré que son mort était certainement en vie. On a aussitôt réouvert le cadavre et on a constaté que le cœur battait et qu'il y avait un mouvement de respiration.

« On a laissé l'épave défilé exposé toute la journée à visage découvert sur son lit de parade, après l'avoir placé dans son cercueil non fermé.

« Les obsèques restent toujours fixées à demain. Mais les plans de l'église par le chapitre de la cathédrale de Quimper est M. l'abbé Emile Fleiter, vicaire général de Mgr Valléau. On sait que ce choix doit être ratifié par le gouvernement.

UN TORPILLEUR SOUS-MARIN

Les expériences du « Gustave-Zédé »

La chambre de l'Amiral Aubé, dit l'Echa de Paris, est devenue une réalité tangible : nous possédons depuis quelques jours, un type de torpilleur capable de se diriger sans l'aide.

Voici des renseignements complémentaires au sujet des expériences du « Gustave-Zédé ».

« Le « Zédé » a été attaqué et torpillé deux fois : la première fois, au mouillage; la seconde en marche; mais ce dernier cas, le sous-marin, stoppé, attendit le passage du cuirassé. En plein jour, le torpilleur traita un peu le marchand sous le feu à partir de 1,500 mètres, et, comme sa vitesse est fortement réduite, l'ennemi pourra manœuvrer dans le cas général de l'attaque. Tout a été très bien réussi que le « Zédé » constitue, dès aujourd'hui un instrument de combat d'une énorme puissance.

« L'attention capitale, sur laquelle on comprendra que nous ne nous étendons aucun détail, est que le sous-marin n'est pas accablé. Deux jours consécutifs de voyage, MM. Violette et Bayard, ont inventé l'ordre d'absence paralyse les mouvements du torpilleur submersible.

« Le « Gustave » maintenant, lui aussi, ses torpilles. Le « Zédé » sera prêt dans trois mois.

« Bref, la question à l'heure actuelle, se pose ainsi : « type « Zédé », M. l'ingénieur Sanbenet, est très intéressant, surtout au point de vue de l'autonomie et de la navigabilité à la surface; il n'est, certes, d'être construit, mais il n'est pas très satisfaisant.

« Le « Zédé » aura, sensiblement, les qualités du « Zédé », avec une réduction sur le déplacement.

« Il faut donc, absolument, construire autant de « Zédés » que nos chantiers pourront en mettre sur leurs cales. Ce type ne coûte que 600,000 francs. C'est-à-dire que pour le prix d'un sous-marin nous pouvons avoir, demain, une dizaine de torpilleurs submersibles, capables non seulement de garder nos côtes inviolées mais de pénétrer, invisibles, jusque dans les ports de l'ennemi pour y détruire les bâtiments au mouillage.

« L'Exhibition n'est pas permise à l'heure où les Anglais, mal satisfaits de leur triomphe à Fachoda, s'apprêtent à nous indiquer de nouvelles humiliations.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Londres, 29 décembre. — La presse anglaise, comme obéissant à un mot d'ordre, commence à soulever la question de Terre-Neuve et à remettre sur le tapis la question de savoir si les difficultés existant entre la France et l'Angleterre.

Le Standard, organe conservateur ministériel, dit que le règlement équitable de la question de Terre-Neuve ne serait pas difficile si la France voulait faire preuve de bon vouloir. Mais ce serait, nous dit-il, se laisser par un ennemi et ne faire le jeu du roi Milan, cette bête noire de Saint-Petersbourg.

Il est certain qu'entre l'ambassade allemande de la rue de Lille et des contingents du quartier des délégués de vous et des promesses en son honneur.

Monsieur le président de la Chambre de commerce de Roubaix a reçu la lettre suivante de M. le ministre du commerce :

Paris, le 27 décembre 1898.

Monsieur le président de la Chambre de commerce, Roubaix.

Monsieur le président,

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. le président de la Chambre de commerce de Roubaix a reçu la lettre suivante de M. le ministre du commerce :

Paris, le 27 décembre 1898.

Monsieur le président de la Chambre de commerce, Roubaix.

Monsieur le président,

Les agents diplomatiques et consulaires de France signent fréquemment dans leurs rapports que de graves abus ont lieu dans l'industrie de la métallurgie de la Métropole, ce qui nuit à nos intérêts et à ceux de nos voisins, alors même qu'ils pourraient adresser à des maisons françaises offrant, tout au moins des garanties égales, leur attention a été tout spécialement attirée sur la place de Shanghai où il existerait, en assure-t-on, un grand nombre d'ingénieurs et de commissionnaires français présentant toutes les garanties de capacité et d'honorabilité.

Je ne méconnais pas, Monsieur le Président, que des conditions multiples et des circonstances particulières peuvent obliger les maisons françaises dont il s'agit à choisir leurs représentants parmi les négociants d'autres nationalités établis sur place; mais, j'estime cependant, avec M. le ministre des affaires étrangères, qu'il convient de délimiter nos concessions sur le principe que fait subir à nos commerçants cette tendance à négliger le concours de nos compatriotes livrés à l'étranger et qui paraissent tout naturellement qualifiés pour leur servir d'intermédiaires.

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de faire connaître aux maisons intéressées de votre circonscription les observations de nos Consuls et de leur faire espérer que leur patriotisme leur suggérera le moyen de concilier leurs intérêts particuliers avec les intérêts généraux du commerce français.

Je prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Une réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, 30 décembre, à huit heures du soir.

Les fourneaux économiques. — La Mairie nous communique la note suivante :

Les fourneaux économiques ne fonctionneront pas le lundi 2 janvier.

La Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing. — M. Guy, ingénieur, attaché à l'Administration centrale de Paris, est chargé de remplir par intérim les fonctions de chef d'exploitation de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Les affaires de Chine. — Le Globe dit avoir raison d'espérer, à propos des réclamations de la France au sujet de l'extension des concessions à Shanghai, que l'ambassadeur anglais à Peking ait été chargé d'assurer au Tsong-tsi-Yamen la protection absolue effective de la Grande-Bretagne pour le cas où la France cherchait à s'emparer de territoires à main armée.

UN HOMME RENVERSA PAR SA VOITURE.

Un accident de voiture dans les rues, espère-t-on, ne sera pas rare. Mais le terrible fléau n'en poursuit pas moins ses ravages occultes et silencieux, et de temps à autre, quelque rapport statistique vient nous surprendre et nous faire mesurer le mal accompli. D'après les chiffres officiels, le département de la Seine comptait, en 1857, 7,865 aliénés; en 1896, il en a 21,700. En trente ans, le nombre des aliénés de Paris et de sa banlieue a triplé.

À quel fait-il attribuer cette progression effrayante? Plusieurs causes sans doute y ont contribué; mais, en général, les médecins sont d'accord pour dire que la principale et la plus féconde est celle des habitudes d'alcoolisme qui sont répandues et la mauvaise qualité des eaux-de-vie industrielles entrées si largement depuis trente ans dans la consommation publique. L'année dernière, à Ville-Evrard, sur cent entrées il y en a vingt-deux d'alcooliques, c'est-à-dire près de 25 0/0.

Il ne faut pas s'imaginer que cette augmentation du nombre des déments soit propre à la région de Paris. Il en est d'autres, en Picardie, en Normandie, en Bretagne, dans le centre de la France et jusque dans le Midi qui semblaient rester indemnes jusqu'ici, où l'on constate le même phénomène. Presque tous les départements se plaignent de l'insuffisance de leurs asiles. Si l'on songe, d'autre part, que les alcooliques forment le plus gros bataillon de l'armée du vice, de la misère et du crime, on ne peut s'empêcher de penser que nous sommes en présence d'un véritable danger national et l'on ne comprend guère l'insouciance du Parlement et des pouvoirs publics ou plutôt leur complaisance envers les débauchés du poison dont nous sommes menacés de mourir.

L'alcoolisme, voilà l'ennemi. C'est le fléau destructeur par excellence. C'est lui qui fait disparaître le caractère qui ne guérit pas s'en défendant. Il est le besoin d'une guerre pour les abattre; il faut de laisser faire la bouteille d'eau-de-vie frelatée dont s'imbibe régulièrement au cabaret ou à la maison, le malheureux que tyrannise une habitude quotidienne. L'alcool n'a pas seulement raison des forces physiques; il tue la force morale, il désorganise la conscience, il brise l'énergie de la volonté; il enlève à l'homme sa dignité d'homme; l'ivrogne ne sait plus ce qu'il fait; ses actes et ses idées sont également incohérents; il se ravale au-dessous de la bête, qui, jamais, du moins, ne perd la faculté de se conduire.

Suivez les conséquences du mal dans la famille et dans la société. Au lieu d'être un soutien, l'alcoolique devient une charge publique soit comme voleur, comme criminel ou dément, soit comme une menace perpétuelle pour le repos des autres. Que devient le foyer d'un alcoolique? Y peut-on songer sans frémir? Ainsi les recueils valdes marquent à l'armée, les bras robustes au travail national, les contribuables au fisc, les citoyens bien équilibrés à la patrie.

Encore faut-il remarquer qu'une fois un peu généralisés, les effets de l'alcoolisme se multiplient suivant une progression mathématique. L'alcoolique fait souche de rejetons dégénérés qui s'enivrent plus facilement et qui donnent une génération plus abâtardie et plus débile, jusqu'à ce que tarisse la vitalité de la race elle-même. Nous sommes encore au haut de la pente. Pour peu que nous la descendions, nous serons incapables de la remonter.

Autour de nous, dit le Temps, tous les autres peuples luttent énergiquement pour se préserver du fléau. Leur climat ou garde les Italiens; la Suisse, à force d'énergie et par la loi sur le monopole de l'alcool, a réussi à enrayer et même à faire beaucoup reculer le mal. La Belgique lutte avec avantage. La Norvège, qui était plus malade que nous, est parvenue à se guérir. L'Angleterre a diminué sa consommation d'alcool de moitié en dégraissant complètement le sucre et le thé. En France, pendant ce temps, on a vu toutes les grandes puissances du jour conspirer en sens contraire. Le sucre, le thé et le café restent grevés d'impôts pour plaire à quelques grosses industries.

L'Etat favorise la consommation de l'alcool pour en retirer plus d'argent et les députés favorisent les marchands de vins, qui les soutiennent à leur tour. Il s'agit de savoir si toutes ces petites ou grandes coalitions de syndicats particuliers et d'intérêts secondaires prévalent définitivement contre l'intérêt de la santé publique et l'avantage du pays tout entier. Nous ne pensons pas qu'une plus tragique question se pose à cette heure devant la conscience de ceux qui ont la charge et la mission de conseiller et de diriger notre trop jeune démocratie.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Londres, 29 décembre. — La presse anglaise, comme obéissant à un mot d'ordre, commence à soulever la question de Terre-Neuve et à remettre sur le tapis la question de savoir si les difficultés existant entre la France et l'Angleterre.

Le Standard, organe conservateur ministériel, dit que le règlement équitable de la question de Terre-Neuve ne serait pas difficile si la France voulait faire preuve de bon vouloir. Mais ce serait, nous dit-il, se laisser par un ennemi et ne faire le jeu du roi Milan, cette bête noire de Saint-Petersbourg.

Il est certain qu'entre l'ambassade allemande de la rue de Lille et des contingents du quartier des délégués de vous et des promesses en son honneur.

Monsieur le président de la Chambre de commerce de Roubaix a reçu la lettre suivante de M. le ministre du commerce :

Paris, le 27 décembre 1898.

Monsieur le président de la Chambre de commerce, Roubaix.

Monsieur le président,

Les agents diplomatiques et consulaires de France signent fréquemment dans leurs rapports que de graves abus ont lieu dans l'industrie de la métallurgie de la Métropole, ce qui nuit à nos intérêts et à ceux de nos voisins, alors même qu'ils pourraient adresser à des maisons françaises offrant, tout au moins des garanties égales, leur attention a été tout spécialement attirée sur la place de Shanghai où il existerait, en assure-t-on, un grand nombre d'ingénieurs et de commissionnaires français présentant toutes les garanties de capacité et d'honorabilité.

Je ne méconnais pas, Monsieur le Président, que des conditions multiples et des circonstances particulières peuvent obliger les maisons françaises dont il s'agit à choisir leurs représentants parmi les négociants d'autres nationalités établis sur place; mais, j'estime cependant, avec M. le ministre des affaires étrangères, qu'il convient de délimiter nos concessions sur le principe que fait subir à nos commerçants cette tendance à négliger le concours de nos compatriotes livrés à l'étranger et qui paraissent tout naturellement qualifiés pour leur servir d'intermédiaires.

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de faire connaître aux maisons intéressées de votre circonscription les observations de nos Consuls et de leur faire espérer que leur patriotisme leur suggérera le moyen de concilier leurs intérêts particuliers avec les intérêts généraux du commerce français.

Je prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Une réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, 30 décembre, à huit heures du soir.

Les fourneaux économiques. — La Mairie nous communique la note suivante :

Les fourneaux économiques ne fonctionneront pas le lundi 2 janvier.

La Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing. — M. Guy, ingénieur, attaché à l'Administration centrale de Paris, est chargé de remplir par intérim les fonctions de chef d'exploitation de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Les affaires de Chine. — Le Globe dit avoir raison d'espérer, à propos des réclamations de la France au sujet de l'extension des concessions à Shanghai, que l'ambassadeur anglais à Peking ait été chargé d'assurer au Tsong-tsi-Yamen la protection absolue effective de la Grande-Bretagne pour le cas où la France cherchait à s'emparer de territoires à main armée.

Un homme renversé par sa voiture. — Un accident de voiture dans les rues, espère-t-on, ne sera pas rare. Mais le terrible fléau n'en poursuit pas moins ses ravages occultes et silencieux, et de temps à autre, quelque rapport statistique vient nous surprendre et nous faire mesurer le mal accompli. D'après les chiffres officiels, le département de la Seine comptait, en 1857, 7,865 aliénés; en 1896, il en a 21,700. En trente ans, le nombre des aliénés de Paris et de sa banlieue a triplé.

Un accident dans un établissement industriel. — Un accident qui fera à un chômage de plusieurs semaines un jeune ouvrier, est survenu, mercredi matin, dans la cour de l'établissement de M. Fontaine, constructeur.

Des ouvriers chaudronniers étaient occupés autour d'une chaudière-houillère d'un poids de 7 à 8,000 kilos. S'apercevant que cette pesante masse basculait, un jeune ouvrier, Charles Dubartoux, âgé de 16 ans, voulut la maintenir en équilibre par un mouvement qui attirait la chaudière à terre et la recula sur la main droite.

Un incendio, rue Pavée. — Jeudi après-midi, vers trois heures et demie, un incendie s'est déclaré dans l'établissement de MM. Courouble et Carrette, fabricants, rue Pavée.

Le feu qui avait pris naissance dans un atelier a été de suite combattu par le personnel de la maison qui s'en est rendu maître en très peu de temps.

Quand les pompiers de permanence, avertis par téléphone, sont arrivés, rue Pavée, tout danger était écarté.

Un métier a été endommagé, la chaîne et la pièce ont été brûlées.

Les dégâts sont évalués à 2000 francs. Il y a assurance. On ne sait à quoi attribuer le sinistre.

Encore un vol sur une voiture. — Un marchand de farine de Cron, Monsieur Céline Dezaens, faisant, jeudi matin, sa tournée habituelle.

Pour servir ses clients, elle avait abandonné quelques instants sa voiture. Un malfaiteur trouva le temps de lui enlever un bidon de lait.

Une plainte a été déposée par la marchande voiturée à M. Lecomte, commissaire de police du deuxième arrondissement.

Un vol de zinc. — M. Squivé, commissaire de police du troisième arrondissement, instruit en ce moment une assez grave affaire de vol.

Un zinc a été enlevé dans une maison en construction, rue de Bassano, au préjudice de M. Gustave Dechaens, entrepreneur, rue d'Haub.

Le voleur, resté jusqu'ici inconnu, est activement recherché.

Les accidents du travail. — Deux ouvriers de la fonderie de M. Dayk, rue des Fonderies, ont reçu des blessures, heureusement sans gravité, pendant leur travail.

Le premier, Victor Bahruyge, âgé de 19 ans, demeurant rue de Mouvans, a reçu sur la corne de l'œil droit une goutte de fonte en fusion.

L'autre blessé est un jeune homme du même âge, Bertrand Dayk, demeurant rue St-Antoine. Il a été brûlé au cou également par une goutte de fonte en fusion.

M. le docteur Picquet a